

À la rencontre des Chaumes !

Un samedi après midi de mi-avril, près de 70 personnes, venues de toute la Charente et parfois même de plus loin, ont découvert le site des chaumes du Vignac et des meulières.



Cette année, notre balade nous a emmenés jusque dans la zone boisée qui s'étend au sud, où s'y cachent la Genette et le Lucane Cerf-volant.

Ce fut l'occasion d'accélérer le temps, et de percevoir la menace qui pèse sur les pelouses calcaires, qui petit à petit, peuvent évoluer en une prairie uniforme d'herbe haute, voir l'arrivée des broussailles puis des jeunes arbres et de la forêt.

Du coup les lieux d'interventions récentes de débroussaillage illustraient le rôle de l'action humaine dans la conservation d'une mosaïque de milieux naturels.

Ce jour là, le vol du Flambé accompagnait le spectacle qui faisait se côtoyer les Jacinthes des bois, le Grémil, la discrète Renoncule à feuille de graminée, quelques Globulaires de Valence, et le parfum subtil des fleurs du sureau noir.



Renoncule à feuille de graminée
© V. Babin

Mais bien avant, depuis octobre dernier, ce sont les enfants de l'école Jean Jacques Rousseau de Saint-Estèphe qui ont profité du programme pédagogique consacré à ce site pour déambuler au milieu des pelouses calcaires aux odeurs d'armoise camphrée, de serpolet et d'immortelle.

Partis parfois en vélo depuis l'école pour gravir les pentes raides de ces plateaux calcaires, ou à pieds à la recherche d'anciennes meules, certains se sont même aventurés jusqu'à la zone humide à la rencontre des Grenouilles rieuses, et des étranges larves du Dytique et de libellules.

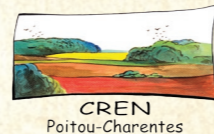
Et il y a quelques jours, à la nuit tombée, ce sont les mystérieux Engoulevents qui attendaient une trentaine de familles dans l'ambiance si particulière de leur chant nocturne.

Quelques chanceux y ont même rencontré l'Empuse.

Alexandre Dutrey, animateur à Charente Nature.



© Charente Nature



Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DREAL Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr
Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 :
http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm

Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre du document d'objectifs : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
44, Boulevard Pont-Achard - 6^e étage - 86000 POITIERS / tél : 05 49 50 42 59 / fax : 05 49 50 42 47 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org
Chargée d'études, coordinatrice : Fanny Goudet

La Lettre d'information « Les échos des Chaumes du Vignac et de Clérignac » est une publication du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
Rédactrice en chef : Fanny Goudet / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1968-9527

LES ECHOS DE VIGNAC

Lettre d'information du programme Natura 2000
sur le site des « Chaumes du Vignac et de Clérignac »



Édito

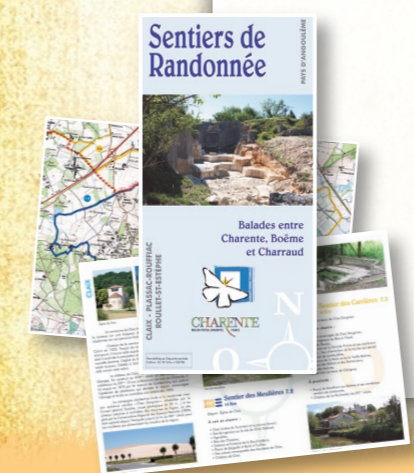
Par ses actions en matière d'aménagement du territoire, le Comité Départemental de Randonnée Pédestre veille à la protection de la nature et au respect de la biodiversité des milieux traversés.

Soucieux de mettre en valeur le patrimoine naturel charentais et de promouvoir les sites d'intérêt départemental auprès du grand public, le Comité a créé cette année, en collaboration avec la Communauté de Communes Charente-Boème-Charraud et le CREN, un itinéraire de randonnée sur le site des Chaumes du Vignac. Adapté à tous, familles, touristes, randonneurs individuels ou en groupe, ce circuit balisé de 6,5 km permet la découverte de ce site remarquable. L'itinéraire parcourt le vaste plateau calcaire de Vignac, parsemé d'anciennes fosses d'extraction, vestiges de l'exploitation de pierre meulière charentaise. Pâturé par moutons, chevaux et chèvres, il offre aux visiteurs un patrimoine biologique diversifié par sa flore qui compte la Sabline des Chaumes, l'endémique Globulaire de Valence et de nombreuses orchidées, et sa faune telle le Pipit rousseline et l'Engoulevent d'Europe. Pour parcourir cet itinéraire en toute sérénité, le Comité édite une fiche-rando disponible à son siège - 21 Rue d'Iéna à Angoulême.

Le 28 octobre 2010, le Comité s'est engagé aux côtés du CREN en signant la Charte Natura 2000 mise en place sur le site des Chaumes du Vignac en tant qu'utilisateur du site.

Le Comité poursuit son engagement en faveur d'une politique de développement durable au service de tous : adhérents, grand public, collectivités territoriales qui s'appuient sur son savoir-faire. Une démarche collective indispensable au service du tourisme local...

Elodie Liot,
Comité Départemental de Randonnée Pédestre de Charente.



Découverte en images d'une des richesses du site : l'entomofaune (les insectes)

« Les chaumes du Vignac et de Clérignac sont reconnues pour leur biodiversité (faune, flore). Parmi ces richesses, l'entomofaune ! Vous connaissez ? C'est la partie de la faune constituée par les insectes. Une étude a été réalisée en 2010 pour mieux connaître les espèces et leur répartition, et prendre en compte leur présence dans la gestion des milieux. Et maintenant nous souhaiterions partager avec vous ces découvertes... »



Les conditions écologiques régnant sur le plateau des Meulières et les chaumes voisins sont à l'origine d'une très grande richesse entomologique, notamment pour les orthoptères (sauterelles, grillons, criquets) et les lépidoptères rhopalocères (papillons de jour) et en font même un des sites majeurs, à ce sujet, du Poitou-Charentes : au cours des 12 dernières années, pas moins de 46 espèces d'orthoptères y ont été recensées, ce qui représente plus des 3/4 de l'ensemble des orthoptères connus en Charente, et 70 papillons diurnes, soit 60% des espèces présentes dans la région.

Concernant les **orthoptères**, le cortège le mieux représenté est celui qui exploite les habitats secs. Plusieurs communautés se côtoient sur les Chaumes des Meulières, se développant respectivement au niveau des stations les plus rocailleuses, sur les pelouses rases soumises au pâturage, sur les pelouses plus élevées situées en dehors de l'enclos ou encore dans les végétations plus fermées parsemées de petits arbustes. Des espèces à haute valeur patrimoniale caractérisent ces différentes communautés (voir encadré).

Les orthoptères liés aux milieux forestiers sont moins nombreux et plus classiques, nonobstant la surface boisée relativement importante du site. Le vallon, par contre, avec son bas-fond très humide, offre une diversification écologique

qui est mise à profit par un tout autre cortège d'orthoptères, comportant lui aussi quelques espèces remarquables et sensibles.

L'Oedipode rouge (*Oedipoda germanica*) est un criquet qui recherche les milieux les plus rocailleux. Sur le site, cette espèce ne se trouve plus que, semble-t-il, dans l'enclos pâturé, à la faveur des fosses d'exploitation des Meulières et leurs abords pierreux.

Les populations se sont effondrées, au cours des dernières décennies, dans maintes régions d'Europe et de France, alors qu'il occupait autrefois la majeure partie de notre pays. Ainsi, dans de très nombreuses régions de plaines, l'espèce ne subsiste plus que sous la forme de petites populations de plus en plus isolées ou a d'ores et déjà totalement disparue.



Oedipode rouge

QUELQUES ESPÈCES À TRÈS FORT ENJEU...

La **Decticelle des friches** (*Pholidoptera femorata*) est une sauterelle, généralement des milieux herbacés ou faiblement embroussaillés.

Assez répandue en Europe méridionale, sur le pourtour méditerranéen en France, cette espèce est également présente sous forme de quelques populations isolées, donc plus fragiles, dans le Lot, en Dordogne et en Charente. L'ensemble Vignac-Meulières-Clérignac, en extrême limite de répartition de l'espèce vers le nord et l'ouest, représente le seul site où l'espèce est connue dans la région, ce qui lui confère un enjeu considérable.

Concernant les **lépidoptères**, le constat est le même que pour les orthoptères, puisque le cortège le mieux représenté est celui des milieux secs, avec 18 espèces. Parmi elles, 13 recèlent une forte valeur patrimoniale pour la région Poitou-Charentes, certaines étant très rares (voir encadré). Les autres espèces présentes sur le site sont inféodées aux prairies et milieux arbustifs, habitats encore bien répartis dans la région.

L'Ariane (*Lasiommata maera*) est un papillon qui fréquente les secteurs rocheux bien exposés. Encore bien présente dans les massifs montagneux, cette espèce est en forte régression en plaine, où elle a disparu de nombreuses régions. Découverte en 2010 sur les Meulières au niveau des anciennes fosses d'extraction de meules, l'Ariane est très rare en Poitou-Charentes, puisque cette station est actuellement la seule connue dans la région.



Ariane

Les récents inventaires entomologiques ont aussi permis de noter la présence d'une cinquantaine d'espèces de **coléoptères** appartenant essentiellement à deux groupes fonctionnels, celui des coprophages (qui exploitent et recyclent les excréments du bétail) et celui des xylophages et saproxylophages (qui se développent dans le bois plus ou moins sénescents). Là encore, plusieurs espèces s'avèrent remarquables - rares ou en limite de répartition - mais l'enjeu du site à ce niveau semble sensiblement moins conséquent qu'en ce qui concerne les orthoptères et les lépidoptères.



Agrion de Mercure
© F. Cavallin

L'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*) est un papillon en forte régression dans le nord de son aire de répartition, ce qui lui vaut un statut de protection au niveau européen. Il fréquente les pelouses sèches et les ourlets. Sur le site, il est présent sur les pentes des Meulières, où il n'est pas très abondant.



Azuré du Serpolet

L'Azuré du plantain (*Polyommatus escheri*) fréquente lui aussi les pelouses sèches où se développe la plante-hôte des chenilles, la rare *Astragale* de Montpellier. Cette espèce méditerranéenne atteint en Poitou-Charentes sa limite nord de répartition. Sur le site, il n'a été observé que sur les pelouses de Clérignac, avec un effectif faible.



Azuré du plantain

Les **odonates** (libellules), ont également fait l'objet de recherches, notamment dans le vallon qui abrite un ruisseau et une mare, mais aucune espèce patrimoniale n'y a été observée, si ce n'est l'Aggrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), protégé au niveau européen mais encore bien présent dans la région Poitou-Charentes.

Franck Herbrecht - Ouest Aménagement,
David Suarez - Charente Nature.

